

Décision n° 00-806 de l'Autorité de régulation des télécommunications en date du 26 juillet 2000 modifiant les autorisations délivrées à des sociétés d'établir et d'exploiter un réseau radioélectrique indépendant à usage privé du service mobile terrestre (2RP) et attribuant les fréquences associées

Titulaire	Commune de l'utilisateur	Département	"Fréquence d'émission en MHz"
MAIRIE DE SOLLIES PONT	SOLLIES PONT	83	165,0125
MAIRIE DE SOLLIES PONT	SOLLIES PONT	83	165,0125
MAIRIE DE NOGENT SUR MARNE	NOGENT SUR MARNE	94	172,3625
ASSOCIATION DES ARTISANS TAXI DE LA CORREZE	BRIVE LA GAILLARDE		424,5500
ASSOCIATION DES ARTISANS TAXI DE LA CORREZE	BRIVE LA GAILLARDE	19	424,7375
MAIRIE DE PUTEAUX	PUTEAUX	92	466,7125
MAIRIE DE PUTEAUX	PUTEAUX	92	468,6375

Fait à Paris, le 14 juin 2000

Le Président

Jean-Michel HUBERT